

## DÉLIBÉRATIONS



Autorité compétente par délégation

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

Le 31 janvier 2019 à 17h40, les membres du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROUEN, se sont réunis au CCAS, 2, Rue de Germont - sous la présidence de Madame Caroline DUTARTE

Etaient présents : Mme Caroline DUTARTE, M. Olivier MOURET, M. Robert FOUBERT, Mme Evelyne LEROY, Mme Gwenaëlle CORNU-LE VERN, Mme Hortense HECTOR, M. Gérard LARTIGUE, Mme Denise PANIER, M. Arnaud HADRY, Mme Mireille VACHE-PICAT,

Excusées : Mme Marlène MAMEAUX, Mme Geneviève MAUPAS, Mme Véronique LEMARCHAND, Mme Françoise COMBES, Mme Marie-Claude de la POTTERIE,

Absente : Mme Chloé ARGENTIN,

Assistaient également à la réunion :

M. Benoit GACH, Directeur du C.C.A.S.  
Mme Armelle HAUDUC, Responsable de la Cellule Finances et Commande Publique  
Mme Séverine SOUPPART, Responsable de la Cellule Administrative et Logistique

Date de convocation : 24 janvier 2019

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU BUDGET PRINCIPAL 2019**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Rouen,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312.1, L.2311.3 et R.2311.9,

VU le Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de débattre sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019,

APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES :

- Prend connaissance des orientations budgétaires 2019 telles que proposées dans le rapport joint en annexe de la présente délibération

POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Vice-Présidente du C.C.A.S.

